



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Algérie

Question écrite n° 24347

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la répression dont sont victimes les communautés chrétiennes en Algérie. Depuis plusieurs mois, la répression à l'encontre des chrétiens menée par les autorités de cet État, sous la pression de mouvements islamistes, ne cesse de prendre de l'ampleur : lieux de culte fermés, refus de visas pour les prêtres et pasteurs européens, expulsion d'ecclésiastiques sud-américains, condamnation à une peine de prison d'un prêtre français, poursuites pénales et réquisition d'une peine de prison de trois ans contre une jeune algérienne pour possession d'une bible chrétienne... Ces atteintes multiples et intolérables à l'un des droits de l'Homme les plus essentiels, la liberté de conscience, sont la conséquence du vote, en février 2006, d'une loi réglementant les cultes non musulmans excessivement discriminatoire. Il lui demande de préciser la position du Gouvernement français à ce sujet, et de lui indiquer les démarches. Il lui demande également de préciser les actions qu'entend entamer le Gouvernement français vis-à-vis du Gouvernement algérien pour que cesse cette répression d'un autre âge.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, le ministère des affaires étrangères et européennes souhaite apporter les éléments de réponse suivants : le ministère des affaires étrangères et européennes suit avec une grande attention la situation des chrétiens d'Algérie. La France a toujours veillé à entretenir avec les autorités algériennes un dialogue régulier sur l'exercice des cultes. L'attention de nos interlocuteurs a ainsi été plusieurs fois appelée, y compris à haut niveau, sur le sort réservé aux chrétiens d'Algérie. Les services du ministère des affaires étrangères et européennes sont également en contact régulier avec les autorités ecclésiastiques, en France comme en Algérie. En outre, lors de la visite officielle qu'il a effectuée en Algérie les 21 et 22 juin 2008, le Premier ministre a rencontré Mgr Teissier, ancien archevêque d'Alger, et a visité la Basilique Notre-Dame d'Afrique, qui symbolise justement la tradition de tolérance et d'ouverture dont l'histoire algérienne est empreinte. Il faut enfin souligner que le sort réservé aux chrétiens fait l'objet d'un débat au sein même de la société algérienne : le cas de Habiba Kouider, récemment inculpée pour prosélytisme, a ainsi suscité de nombreuses réactions dans la presse nationale. Les autorités françaises continueront de suivre avec attention la situation de la liberté de conscience et de cultes, en Algérie comme partout ailleurs.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24347

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4561
Réponse publiée le : 30 septembre 2008, page 8351